

## 1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

---

TRIJELT IPA35 est un mélange de solvants, développé pour le dégraissage et le nettoyage d'optiques en verre ou en plastique. Il élimine également les traces de doigts sur les films. TRIJELT IPA 35 est sans danger sur les isolants, marquages, la plupart des caoutchoucs, plastiques et peintures.

## 2. DOMAINE D'APPLICATION

---

TRIJELT IPA 35 est destiné au nettoyage :

- Des lentilles de microscope,
- Optiques en audiovisuel, caméscopes, appareils photographiques,
- Filtres, lecteurs optiques, miroiterie des lecteurs, microfiches...

## 3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

---

Bien agiter l'aérosol et placer le tube capillaire sur le diffuseur. Pulvériser TRIJELT IPA 35 abondamment sur les parties à nettoyer, en laissant ruisseler le solvant qui entraînera les résidus. Attendre quelques minutes avant de remettre les appareils sous tension.

## 4. CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

---

Produit actif :

- Aspect : liquide limpide incolore
- Odeur : de solvant
- Masse volumique à 20°C : 0,72 g/cm<sup>3</sup>

 Inflammable

## 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI

---

Consulter la fiche de données de sécurité. Récipient sous pression.

Ne pas fumer. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas jeter au feu même vide. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas respirer les aérosols. Irritant pour la peau. Bien ventiler après usage.

## 6. CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

---

Aérosol de 520/400ml (12 aérosols / carton). Référence 008421.

A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles ou d'ignition. Conserver à l'abri de l'humidité et sous abri, dans un endroit bien ventilé et aéré.

Cette fiche technique a été établie le 30/03/09 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expérience à ce jour. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.